

SARTHE

LES BENEFICIAIRES DU RSA

SITUATION AU 31/03/2015

DOCUMENT TRIMESTRIEL - LIBRE DE DIFFUSION SOUS RESERVE DE MENTION DE LA SOURCE « POLE EMPLOI PAYS DE LA LOIRE »

LE REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE

Fin mars 2015, en catégories ABC, le nombre de bénéficiaires du RSA en Sarthe s'établit à 9 945 (10 658 en incluant les catégories D et E), soit une augmentation de +0,3% par rapport au mois dernier (+28 par rapport à fin février 2015).

Les bénéficiaires du RSA représentent 20,4% de la demande d'emploi en catégorie A, B, C. On observe une prédominance de la catégorie A dans les bénéficiaires du RSA (71,0%). L'activité réduite est beaucoup plus présente dans la population DEFM totale que pour les bénéficiaires du RSA (34,4% contre 22,3%).

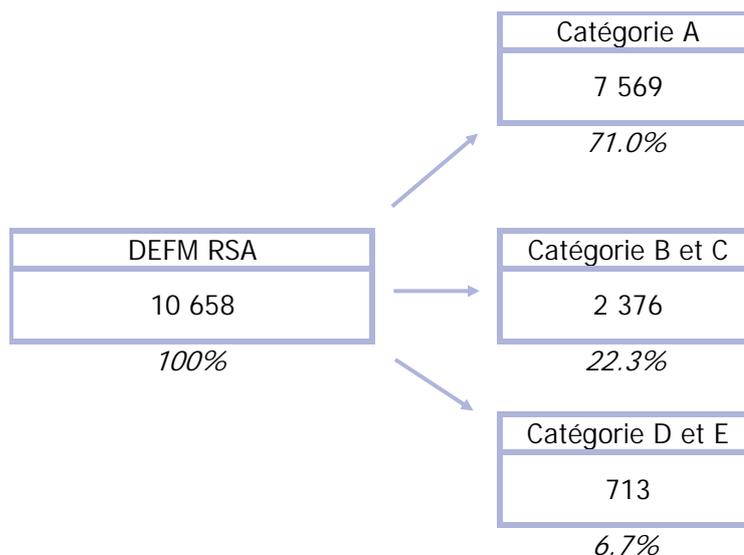
En Pays de la Loire, à fin mars 2015, on dénombrait 57 275 bénéficiaires du RSA inscrits sur les listes de Pôle emploi en catégorie ABC, soit 18,9% du total des demandeurs d'emploi.

Actuellement, cette population affiche une évolution annuelle supérieure à celle observée pour la demande d'emploi totale. A fin mars 2015, le nombre de bénéficiaires du RSA était en hausse de +13,4% sur un an en catégorie A alors que la hausse s'élève à +8,6% pour la DEFM totale.

La Sarthe et le Maine-et-Loire sont les deux départements qui possèdent la proportion de demandeurs RSA la plus élevée.

GRAPHIQUE

REPARTITION DES BENEFICIAIRES PAR CATEGORIE – SARTHE

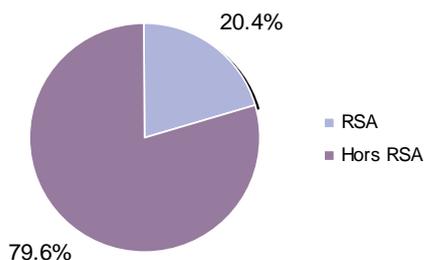


Le **revenu de solidarité active (RSA)** apporte une incitation financière aux personnes sans ressource qui reprennent un emploi (le RSA garanti à quelqu'un qui reprend un travail que ses revenus augmentent), et complète les ressources des personnes dont l'activité professionnelle ne leur apporte que des revenus limités. Le RSA est versé sans limitation de durée, tant que le bénéficiaire continue à remplir les conditions. Le montant versé peut varier si la situation familiale ou les ressources du foyer évoluent.

Le **droit payable** signifie que le foyer bénéficiaire remplit toutes les conditions nécessaires au calcul du montant du RSA. Le **droit théorique non payable** (ou droit ouvert) signifie que le foyer bénéficiaire a un droit au RSA sans nécessairement avoir un droit payable. Il s'agit notamment des droits suspendus (quand la prestation n'est pas versée car le montant est inférieur au seuil de versement, ou que le montant de ressources est supérieur au revenu garanti, par décision du conseil général, etc.)

GRAPHIQUE

POIDS DES BENEFICIAIRES RSA cat ABC



On dénombre plus de 9 900 bénéficiaires du RSA répartis sur les catégories principales (71,0% sont en catégorie A, 22,3% en catégories B et C).

En mars 2015, près de 10 700 bénéficiaires RSA sont comptabilisés en catégorie ABC (20,4% de la DEFM totale).

On distingue plusieurs types de RSA. La majorité des bénéficiaires ont des droits payables (84,2%). Parmi ces droits payables, 67,2% des demandeurs d'emploi font partie du RSA Socle.

Sur les 12 derniers mois, l'évolution est disparate selon les catégories. La hausse la plus importante est constatée sur la catégorie C (+35,2%) tandis que les bénéficiaires du RSA classés en catégorie B (-0,3%) diminuent et ceux de la catégorie E (-34,6%) sont en forte baisse.

TABLEAU

REPARTITION DES BENEFICIAIRES RSA PAR TYPOLOGIE DE RSA

	RSA Non Payable	RSA Payable			Total DEFM RSA	Evolution annuelle
		Socle	Socle + Activité	Activité		
Catégorie A	1 004	5 292	539	734	7 569	+10.0%
Catégorie B	227	205	446	315	1 193	-0.3%
Catégorie C	341	133	142	567	1 183	+35.2%
TOTAL A,B,C	1 572	5 630	1 127	1 616	9 945	+11.1%
Catégorie D	72	86	54	82	294	+12.6%
Catégorie E	70	65	66	218	419	-34.6%
TOTAL	1 714	5 781	1 247	1 916	10 658	+8.1%



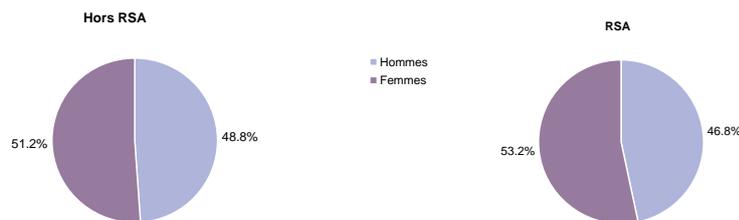
CARACTERISTIQUE DES BENEFICIAIRES

53,2% des bénéficiaires RSA sont des femmes. La population RSA est légèrement plus féminine que la population DEFM hors RSA.

En comparant le poids des différentes tranches d'âge dans les populations RSA et hors RSA de la demande d'emploi, on observe une large prédominance des 25-44 ans dans la population RSA. La différence la plus flagrante s'observe pour les 25-34 ans qui voient leur part gagner 11,2 points. A l'inverse, les jeunes voient leur représentativité chuter de 14,4 points et seulement 7,4% d'entre eux perçoivent le RSA.

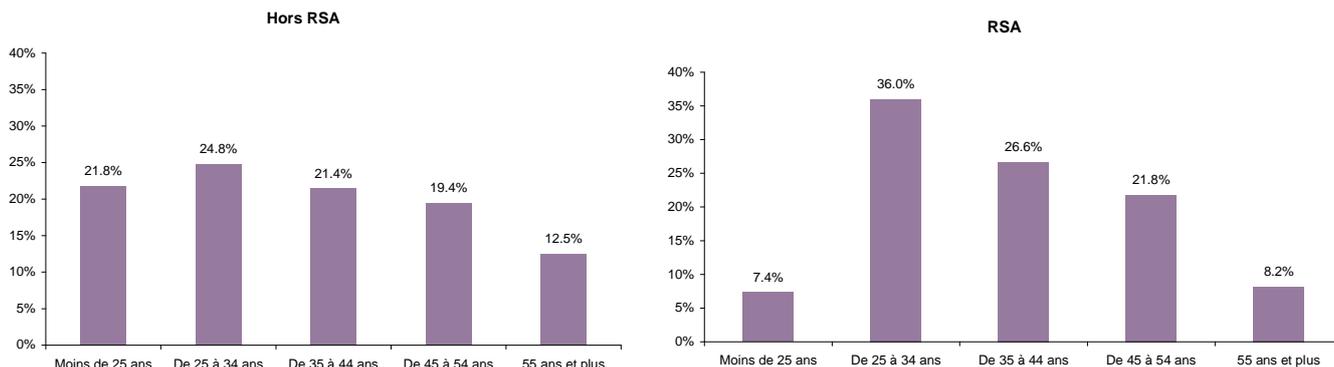
GRAPHIQUE

REPARTITION DES BENEFICIAIRES PAR SEXE



GRAPHIQUE

POIDS DES BENEFICIAIRES RSA PAR TRANCHE D'AGE



TABLEAUX

POIDS DES BENEFICIAIRES RSA PAR NIVEAU DE FORMATION & QUALIFICATION

	Hors RSA	RSA
NIV I/II	7.8%	5.0%
NIV III	9.8%	5.4%
NIV IV	21.3%	14.7%
NIV V	44.9%	46.9%
NIV V bis	6.6%	9.9%
NIV VI	9.6%	18.2%

	Hors RSA	RSA
Ouvrier non qualifié	3.4%	6.1%
Ouvriers spécialisés ou qualifiés	25.7%	26.4%
Employés non qualifiés	17.0%	26.7%
Employés qualifiés	42.5%	36.0%
Cadres techniciens, agents de maîtrise	11.4%	4.9%

46,9% des bénéficiaires du RSA sont d'un niveau BEP-CAP. Viennent ensuite les demandeurs sans diplôme (18,2%) et les titulaires d'un bac (14,7%).

En affinant l'analyse, un constat se dégage. Les niveaux de formation élevés permettent de limiter le recours au dispositif.

Le différentiel entre la part du niveau de formation dans la population RSA et hors RSA est négatif à partir du niveau IV. Les demandeurs ayant atteint les niveaux Bac enregistrent l'écart le plus important (-6,6 points). A l'inverse, les sans diplôme ou détenteurs du brevet des collèges voient leur part augmenter dans la population RSA (18,2% contre 9,6%).

36,0% des bénéficiaires RSA sont employés qualifiés. Viennent ensuite les employés non qualifiés (26,7%) et les ouvriers spécialisés ou qualifiés (26,4%).

En termes de qualification, les différentiels sont également importants et deux groupes se distinguent. Un premier groupe de fonctions qualifiées possède une représentation plus faible dans la population RSA. C'est le cas des cadres, techniciens et agents de maîtrise (-6,5 points) et les employés qualifiés (-6,5 points). Les ouvriers qualifiés voient leur part progresser faiblement (+0,7 point). A l'inverse, la faible qualification est un facteur déterminant dans la population RSA. Les employés non qualifiés ont une part de 9,7 points supérieure dans la population RSA. Les ouvriers non qualifiés voient leur part progresser de 2,7 points entre les deux populations.

TABLEAU
LES 15 PREMIERS METIERS RECHERCHES PAR LES BENEFICIAIRES RSA

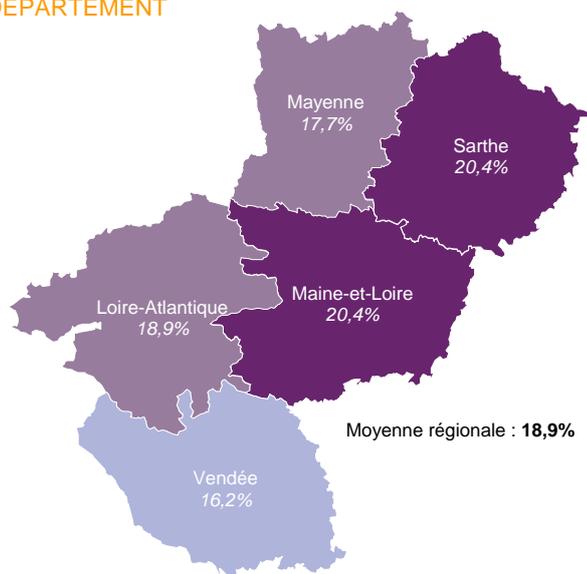
	Bénéf RSA	Rang pop hors RSA
K1304 Services domestiques	801	2
K2204 Nettoyage de locaux	730	5
K1303 Assistance auprès d'enfants	396	1
A1203 Entretien des espaces verts	320	12
K1302 Assistance auprès d'adultes	311	7
H3302 Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	291	3
N1103 Magasinage et préparation de commandes	286	4
D1507 Mise en rayon libre-service	270	11
D1214 Vente en habillement et accessoires de la personne	250	6
N1105 Manutention manuelle de charges	212	15
D1505 Personnel de caisse	210	16
G1603 Personnel polyvalent en restauration	208	27
F1606 Peinture en bâtiment	187	19
F1704 Préparation du gros oeuvre et des travaux publics	185	35
J1301 Personnel polyvalent des services hospitaliers	174	10

En lien avec les caractéristiques de la population RSA, plusieurs métiers se détachent. Parmi les plus recherchés les services domestiques se positionne en tête avec près de 800 bénéficiaires, soit 8,1% de la population totale RSA. Viennent ensuite le nettoyage de locaux avec 730 demandeurs (7,3%) et l'assistance auprès d'enfants (4,0%) avec 396 bénéficiaires en recherche.

En comparaison avec la structure de la DEFM hors RSA, la hiérarchie des métiers est bousculée. Les services domestiques, le nettoyage de locaux, l'entretien des espaces verts, l'assistance auprès d'adultes, la mise en rayon libre-service et la manutention manuelle de charges semblent être privilégiés dans la recherche d'emploi des bénéficiaires RSA.

D'autres métiers font une apparition dans les 15 premiers métiers convoités. C'est le cas du personnel de caisse (16^{ème} hors RSA), de la peinture en bâtiment (19^{ème} rang hors RSA), du personnel polyvalent en restauration (27^{ème} hors RSA) et de la préparation du gros oeuvre et des travaux publics (35^{ème} hors RSA).

CARTE
POIDS DES BENEFICIAIRES RSA PAR
DEPARTEMENT

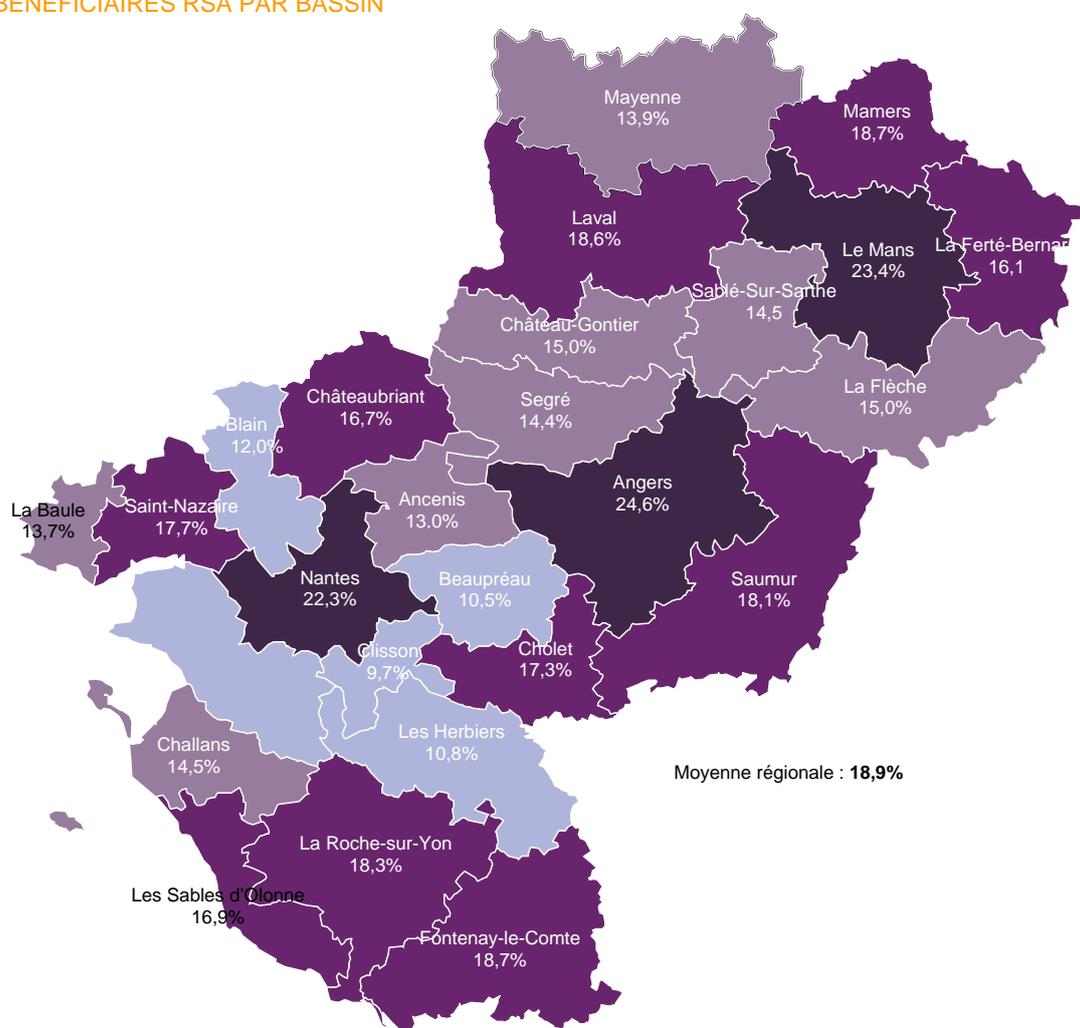


Le poids des bénéficiaires RSA est différent d'un département à l'autre. La Sarthe possède la part la plus élevée avec 19,9% de bénéficiaires RSA suivie de près par le Maine-et-Loire (19,4%). Vient ensuite un groupe de 2 départements : la Mayenne (16,9%) et la Loire-Atlantique (18%). La Vendée est nettement détachée et s'impose comme le département qui bénéficie le moins de la mesure (15,8%).

Ces disparités sont amplifiées quand on affine les résultats par bassin. Les grandes métropoles régionales ont des taux de bénéficiaires RSA très élevés. C'est le cas d'Angers (23,3%), du Mans (22,7%) et de Nantes (21,4%).

Parmi les bassins ruraux, Mamers (17,8%), Saumur (17,2%) et Fontenay le Comte (18,0%) restent les plus concernés. A contrario, les bassins de Clisson (9,3%) et de Beaupréau (9,9%) affichent des taux presque deux fois moins élevés que la moyenne régionale.

CARTE
POIDS DES BENEFICIAIRES RSA PAR BASSIN



Statistiques et Indicateurs

Directeur de la publication : Jean-Luc RECHER
Directeur de la rédaction : Josette BARREAUD
Conception et réalisation : Service SEE – Vincent RAGOT

Contact : statsPDL@pole-emploi.fr

www.observatoire-emploi-paysdelaloire.fr